

## Taux de transition après l'école obligatoire selon le canton de domicile des élèves, en 2018 – Part en pour-cent des élèves sortant de l'école obligatoire en 2015 : première entrée en secondaire II jusqu'en 2018

En Suisse, les taux sont : 76.2% (transition immédiate), 19.9% (transition différée) et 3.9% (pas d'entrée dans une formation certifiante).

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

	Transition immédiate	Transition différée jusqu'à 3 ans	Pas d'entrée dans une formation certifiante
BE	73.2%	23.2%	3.5%
FR	75.3%	21.3%	3.5%
GE	81.1%	12.8%	6.1%
JU	81.4%	14.6%	4.0%
NE	73.3%	21.2%	5.5%
VS	73.7%	23.3%	3.1%
VD	65.6%	28%	6.4%

**Source et complément d'information :** OFS, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/transitions/transition-secii.html> (consulté le 10.11.2020).

**Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2020).